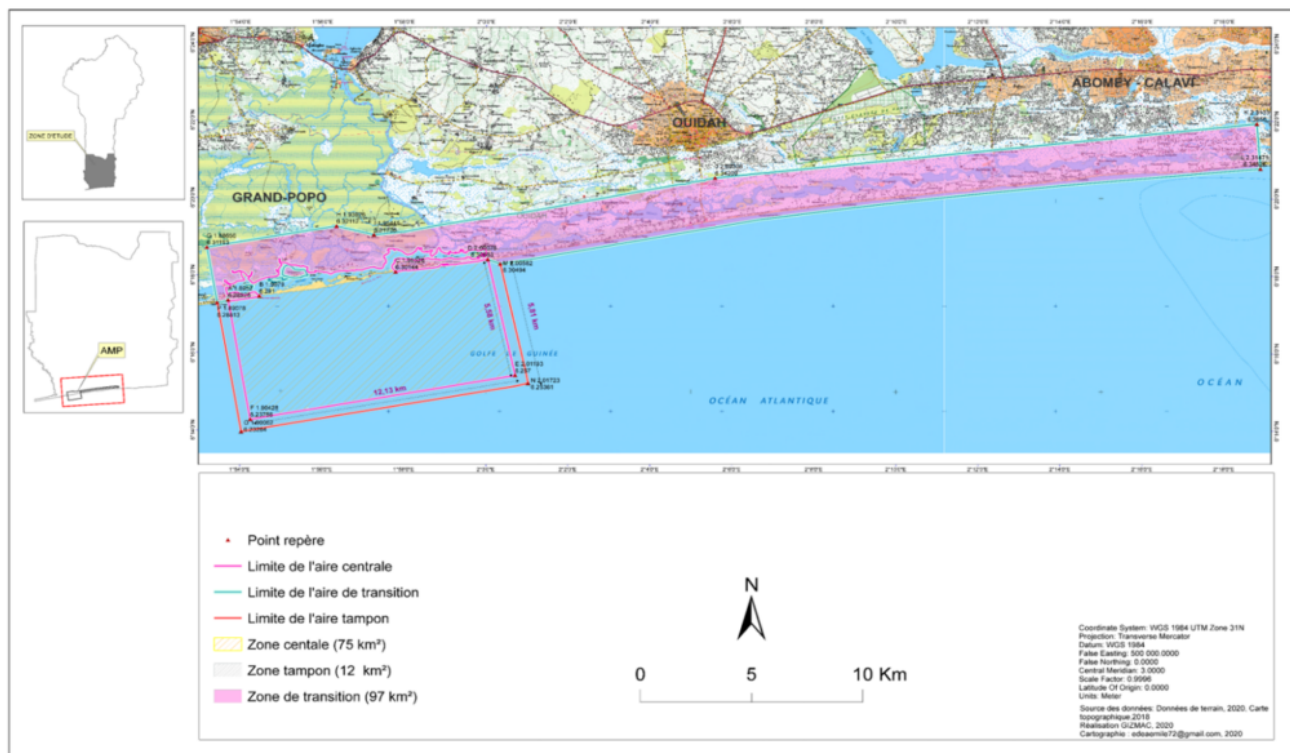


Menace sur une aire marine protégée au Bénin : Un député au cœur de la controverse

Malgré l'existence de dispositifs légaux visant à protéger les ressources marines, notamment le décret 003-2022 du 05 janvier 2022 portant création des aires marines protégées de Donaten et de la Bouche du Roy en République du Bénin, une affaire suscite une vive indignation dans les localités de Hiyo et Hounmanse.

Un député est accusé d'avoir acquis 24 hectares de mangrove dans une aire marine protégée (AMP), un espace pourtant classé comme patrimoine naturel à préserver. Selon les informations recueillies, le député aurait acheté ces terres à des individus ne disposant d'aucun titre légal de propriété sur cette zone. Située sur un bras de la lagune côtière, au cœur de l'AMP, cette transaction aurait été conclue pour une somme dont une grande partie aurait déjà été versée. Il s'agit d'un projet d'extraction de sable dans l'aire marine protégée.



Carte AMP Bouche du Roy Une communauté indignée

La mangrove, essentielle pour la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques, est protégée par des lois nationales et internationales. Cette vente illégale constitue une violation flagrante du décret 003-2022, qui interdit toute exploitation ou appropriation privée des aires marines protégées.

Au cours d'une audience publique tenue le samedi 4 janvier 2025, les populations locales ont exprimé une opposition catégorique à cette transaction. Habitants, pêcheurs, et défenseurs de l'environnement se sont mobilisés pour dénoncer cet acte qu'ils qualifient de pillage environnemental.

Les populations demandent à rencontrer le promoteur pour exiger des explications. Une résolution qui unanime appelle à l'annulation immédiate de la transaction et à des sanctions à l'encontre des auteurs de cette vente illégale.

Un enjeu environnemental et juridique majeur

Cette affaire témoigne des défis persistants liés à la protection des écosystèmes fragiles au Bénin. Les aires marines protégées, notamment les mangroves, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et la protection des moyens de subsistance des communautés locales.

Selon des experts environnementaux, si cette transaction est entérinée, elle pourrait ouvrir la voie à d'autres violations et menacer la survie de cet écosystème vital.

Face à cette situation, les organisations de la société civile et les défenseurs de l'environnement appellent à une enquête urgente pour faire la lumière sur cette affaire. La restauration intégrale des terres à l'état naturel et l'application stricte des dispositions du décret 003-2022.

Megan Valère SOSSOU